

# **Une ancienne méthode** *remise au goût du jour*





La mise en place des nouvelles prairies dans les céréales est une technique ancestrale qui suscite un regain d'intérêt, notamment en raison des problèmes de levée des mélanges fourragers durant les périodes de sécheresse estivale de plus en plus longues.

Jadis, traditionnellement, les nouvelles prairies étaient mises en place en sous-semis dans les céréales. Le procédé était simple et permettait d'économiser un déchaumage et un semis en août. En agriculture conventionnelle, la mécanisation croissante, l'augmentation des attentes de rendements et l'utilisation des herbicides ont pratiquement fait disparaître ces sous-semis de nos campagnes. La profondeur des ornieres laissées par les moissonneuses-batteuses a augmenté avec leur poids, la densité des cultures plus productives n'offrait plus assez de lumière aux sous-semis et ces derniers auraient de toute manière été détruits par les herbicides.

Certains paysans bio ont toutefois continué de mettre leurs prairies en place dans les céréales et le font aujourd'hui encore avec succès. Cette méthode avantageuse et ménageant le sol suscite un regain d'intérêt. Les périodes de sécheresse qui perdurent en été et qui entraînent une levée toujours plus mauvaise des prairies semées ainsi que les efforts consentis dans les méthodes de conservation du sol expliquent en grande partie l'attractivité croissante de ce procédé. Si l'ensemencement réussit, on économise un travail du sol en été alors que la croissance et le développement des prairies temporaires s'en trouvent nettement accélérés. Aussitôt que la paille est évacuée du champ, le sous-semis profite de la lumière pour se développer.

### Une combinaison idéale avec le sarclage

Les agriculteurs bio qui misent sur le sarclage pour lutter contre les graminées et les mauvaises herbes à problème (p. ex. gaillet gratteron, ortie royale) doivent passer à un interligne de 24 cm pour leurs cultures. Dans ce cas-là, un sous-semis est dans tous les cas judicieux car il contribue à couvrir le sol et étouffer les adventices à germination tardive, alors que les mélanges herbagers profitent de la lumière suffisante pour germer et lever. Dans des céréales semées normalement à un interligne de 12 cm, il est également possible d'effectuer un sous-semis si le rendement attendu avoisine 40 dt/ha, mais cela s'avère nettement plus risqué avec des variétés à brins longs. Dans les endroits favorables bien approvisionnés en azote, un sous-semis ne fait toutefois pas de sens car les plantes cultivées étouffent trop le mélange herbager, qui ne se développe pas ou ne germe carrément pas en raison du manque de lumière.

### En fin de rotation dans l'orge ou le blé d'automne

Les meilleures conditions pour la mise en place d'un sous-semis sont un mélange de type 330, en fin de rotation, dans de l'orge ou du blé, et naturellement sans culture protectrice. Le choix du mélange dépend de l'utilisation prévue. Les densités de semis correspondent à celles qui sont recommandées dans les catalogues de semences, soit entre 25 et 30 kg/ha. Pour le semis, on recourt à un semoir pneumatique combiné à une sarcluse ou une herse étrille. Sur les domaines sans bétail, on recommande de semer du trèfle blanc, rouge ou souterrain.

Le meilleur moment pour effectuer un tel semis se situe après le passage de herse étrille ou de sarcluse au printemps. Un semis en même temps que la céréale en automne souffre d'une concurrence trop importante et rend toute régulation mécanique des adventices impossible. Dans le maïs, il est également possible d'effectuer un sous-semis après le deuxième passage de sarcluse en juin. Les sous-semis contribuent à couvrir le sol et réduisent l'apparition tardive d'adventices. Les avantages et les inconvénients sont les mêmes que pour les céréales. *Hansueli Dierauer, FiBL*



Un roulage après semis améliore la germination et la levée du mélange herbager.

Semoir pneumatique monté sur une herse étrille d'une largeur de 9 m. Pour la réussite du sous-semis, la culture principale (ici blé d'automne) ne doit pas être trop dense. *Photos: Christian Hirschi*